

## Chômage, productivité, durée du travail

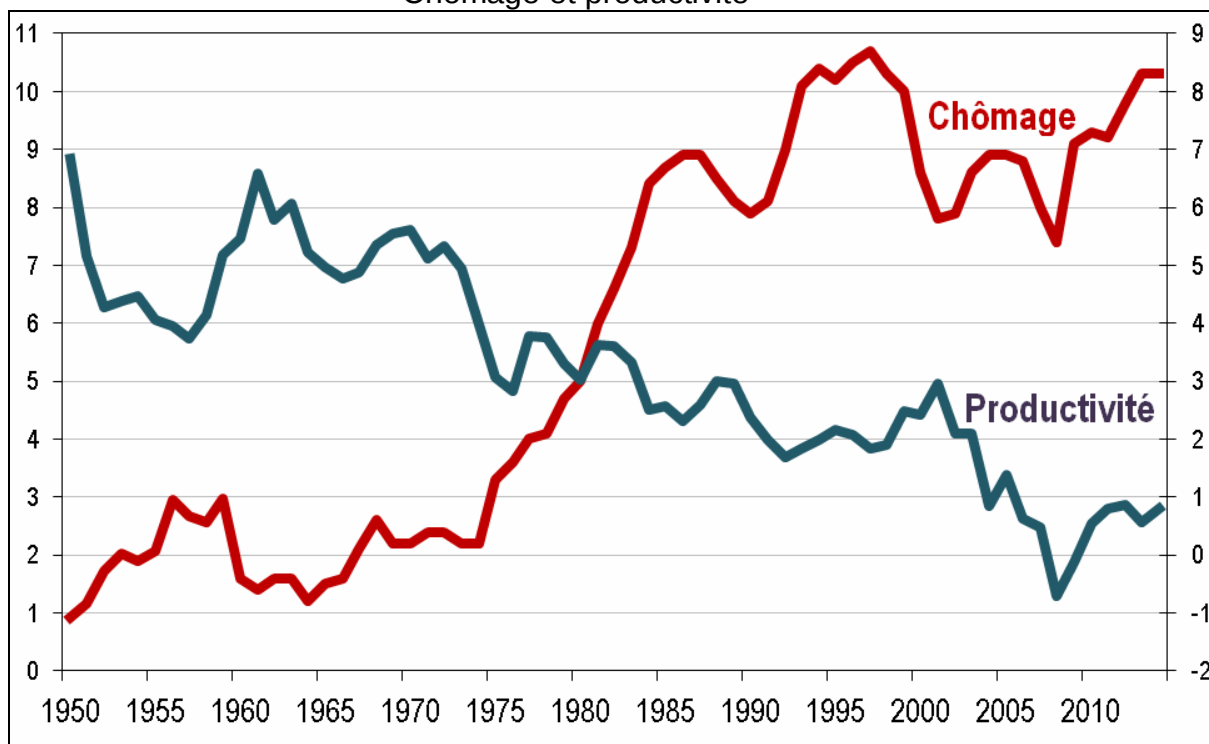
Michel Husson, note [hussonet](#) n°90, 12 Octobre 2015

Toute une littérature, souvent inspirée par des projets de transformation sociale, s'appuie sur cette idée simple : les gains de productivité seraient tellement énormes que la perspective d'un retour au plein emploi serait une illusion. Mieux vaudrait demander un revenu plutôt que d'affirmer le droit à l'emploi.

### 1. Les gains de productivité ne sont pas la cause du chômage

Il se trouve que cette idée est fautive : le chômage augmente et les gains de productivité ralentissent (graphique 1). Il y a aujourd'hui plus de chômage que pendant les « Trente glorieuses » (avant 1975) et beaucoup moins de gains de productivité.

Graphique 1  
Chômage et productivité



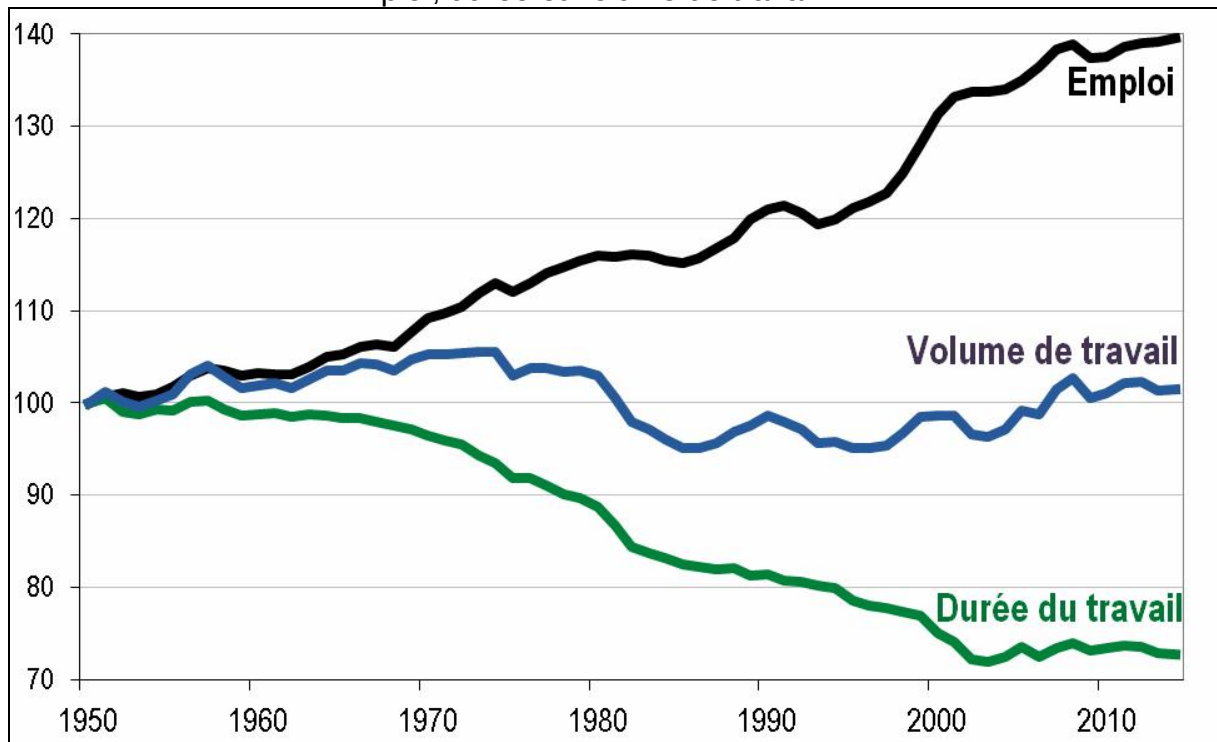
Chômage : taux de chômage en %, échelle de gauche.

Productivité : taux de croissance - lissé sur trois ans - de la productivité horaire du travail en %, échelle de droite.

### 2. Seule la baisse du temps de travail permet de créer des emplois

La montée du chômage ne provient pas d'une accélération des gains de productivité mais d'une réduction du temps de travail insuffisante. C'est ce qu'établit le graphique 2 ci-dessous.

Graphique 2  
Emploi, durée et volume de travail



Base 100 en 1950. Volume de travail : nombre total d'heures travaillées.

On a une courbe à peu près horizontale : c'est le nombre total d'heures de travail. Depuis 1950, ce « volume de travail » a évolué dans une plage étroite, de plus ou moins 5 % par rapport à son niveau de 1950.

Il y a une courbe qui monte, celle de l'emploi, qui a augmenté de 40 % depuis 1950.

Et il y a une courbe qui descend, celle de la durée du travail, qui a baissé de 27 %.

Autrement dit, l'emploi (et donc le taux de chômage) dépend de la manière dont le volume de travail se répartit entre création d'emplois et baisse de la durée du travail. A volume de travail à peu près constant, des créations d'emploi insuffisantes ont pour contrepartie une réduction insuffisante de la durée du travail.